Département du Var

Arrondissement de TOULON

Canton de SAINT-CYR-SUR-MER

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33
Présents : 28
Représenté : 5

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021– 05 - 09

Séance du 25 mai 2021
Diffusée en direct sur la chaine youtube de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer
****

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mai,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence, conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GUIROU, SAMAT, VANPEE Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

Conseillers Municipaux **:** Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN Anne-Laure, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno, BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

Etaient représentés :
Adjoint : Madame Chrystelle GOHARD (procuration à Monsieur Louis FERRARA)
Conseillers Municipaux : Mesdames Laurene CATANI (procuration à Madame Andrée SAMAT), Helen ETCHANCHU (procuration à Monsieur Pascal CORDEIL), Astrid MANOUKIAN (procuration à Madame Cynthia GROC), Monsieur Yvan MAUBE (procuration à Monsieur Dominique HOCQUET).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur Jacques LEPACHELET

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20210525-DEL20210509-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales il est demandé aux Communes de « *délibérer sur la gestion des biens et des opérations immobilières effectuées* ». L'article L.2241-1 étend l'exigence en la matière notamment son deuxième alinéa qui précise que « *le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une Commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette Commune donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la Commune* »

Il est donc présenté au Conseil Municipal les états des acquisitions et cessions immobilières dont les actes ont été reçus en 2020 au titre de la Commune mais également au titre de l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur, dont les copies, qui seront transmises à Monsieur le Préfet du Var pour être annexées au Compte Administratif de la Commune – Exercice 2020, sont jointes en annexes.

Le Conseil Municipal,

Adopte l'exposé qui précède,

Prend acte des états des acquisitions et cessions immobilières pour l'année 2020 au titre de la Commune mais également au titre de l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20210525-DEL20210509-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021

ANNEXE 1

COMMUNE DE SAINT-CYR-SUR-MER

ACQUISITIONS ET RETROCESSIONS
ANNEE 2020

REFERENCE CADASTRALE ET SUPERFICIE DU BIEN	DATE DE SIGNATURE DE L'ACTE	LOCALISATION	VENDEUR ET OBJET	DELIBERATION	CONDITIONS DE L'ACQUISITION
Parcelle BX 163 **Superficie : 584 m²**	**28.01.2020**	La Madrague	**Résidence « Aigues Marines »** - Régularisation des cessions dans le cadre des aménagements urbains réalisés – Aménagement du parking des Aigues Marines et du giratoire réalisés et situés à la Madrague	2017.03.12 du 28.03.17	A titre gracieux
Parcelle BX 166 **Superficie 231 m²**	**25.02.2020**	La Madrague	**Copropriété « Résidences du port »** - Régularisation des cessions dans le cadre des aménagements urbains réalisés et situés à la Madrague	2019.12.13 du 17.12.19	A titre gracieux
Parcelles DT 44 et 45 **Superficie : 4 909 m²**	**02.09.2020**	Lieu-dit « La Clare »	SAFER – Rétrocession au profit de la Commune	2019.12.14 du 17.12.19	A titre onéreux pour un montant de 48 900 €

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20210525-DEL20210509-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021

Liste des acquisitions et cessions réalisées en 2020

Commune
SAINT-CYR-SUR-MER

Type acte
Acquisition

N° Acte	Mode Acquisition	N° convention	N° Site	Site	Date Acte	Montant Acte HT	Adresse	Parcelles	Vendeur / Acquéreur
002211	Préemption DIA	CF839278M	83CYR007	Jean Jaurès	16/12/2020	730 000,00	10 Boulevard Jean Jaurès - 83270 SAINT CYR SUR MER - Parcelle DK 106	83112-DK0106	BILLARD
Total						730 000,00			

ANNEXE 2

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20210525-DEL20210509-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021